




# CARTE DE STATIONNEMENT

## > 80% de réduction sur les parkings payants

## > Accès illimité sur le stationnement en zone bleue

Offre réservée aux habitants de la Bastide de Villefranche




Avec cette carte de stationnement, exclusivement réservée aux résidents de la Bastide de Villefranche de Rouergue,

**la Commune vous offre un tarif avantageux tous les parkings payants de la ville au tarif préférentiel de 0,15€ de l'heure**

Cette offre s'ajoute aux 1 500 places gratuites du centre-ville et au stationnement zone bleue accessible en illimité (dans la limite de 7 jours maximum - Art. R417.12 du code de la route)

Pour bénéficier de la zone bleue, il suffit de poser la carte derrière le pare-brise, face orange visible.

## - Mode d'emploi -

**1) Introduire la carte Résident dans l'horadateur afin de bénéficier du tarif préférentiel Résident : 0,15€ / heure (80% de réduction sur le tarif de base horaire).**

**2) Introduire la somme correspondant au minimum à la durée de stationnement souhaitée.**

Si vous n'avez pas l'appoint, la différence entre la somme introduite et la somme due sera créditée sur la carte de stationnement et pourra être utilisée ultérieurement. A noter : le stationnement reste gratuit le dimanche et tous les jours de 19h à 9h et de 12h à 14h.

**3) Appuyer sur le bouton bleu réservé aux résidents.**

1 pression sur le bouton par heure de stationnement souhaitée.

**4) Valider en appuyant sur le bouton vert ; récupérer la carte et le ticket de stationnement.**